



Arrêt du dispositif de prélèvement automatique des frais de demi-pension.

publié le 08/10/2018

Descriptif :

Avec la mise en place du forfait "demi-pension 3 jours" pour cette nouvelle année scolaire 2018/2019, il ne sera pas possible d'assurer en même temps les opérations de renouvellement du dispositif de prélèvement automatique des frais de demi-pension comme les années précédentes.

A l'attention des parents d'élèves demi-pensionnaires,

Avec la mise en place du forfait "demi-pension 3 jours" pour cette année scolaire 2018/2019, il ne sera pas possible d'assurer en même temps les opérations de renouvellement du dispositif de prélèvement automatique des frais de demi-pension comme les années précédentes.

Toutefois, avec le système de paiement en ligne des frais de demi-pension par carte bancaire mis en place en 2017, vous retrouverez les mêmes avantages qu'avec le dispositif de prélèvement automatique.

- Ce système de paiement mis en place par la Direction Générale des Finances Publiques est totalement sécurisé .
- Le paiement de la créance de demi-pension peut-être modulé (paiement en plusieurs fois).

La seule différence tient au fait que ce ne sera plus le collège qui viendra chaque mois à date fixe prélever sur votre compte bancaire une partie de la facture, mais que cette démarche vous incombera désormais dès que les factures de demi-pension du 1er trimestre septembre-décembre 2018 auront été distribuées et mises en ligne sur le module "scolarité services" courant octobre 2018.

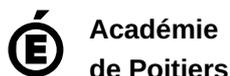
Vous pouvez retrouver la marche à suivre pour bénéficier de ce nouveau mode de paiement en consultant le fichier PDF joint à cet article.

Le service intendance se tient bien entendu à votre disposition pour tout autre renseignement complémentaire.

Contact par téléphone au 05 46 41 41 11 ou par courrier électronique à int.0171184v@ac-poitiers.fr

Document joint

 [info_paiement_en_ligne_clg_e_fromentin](#) (PDF de 152.8 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.